Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA CHALINARGUES
Numéro du lot	fd15-128
COMMUNE(S)	CHALINARGUES
Massif chevreuil	Pinatelle
Massif cerf	UG Pinatelle

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	DELCROS Hugues
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	4 Rue de l'Abbé Labouderie - Chalinargues, 15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE
Téléphone (fixe et portable)	0683648029
Courriel	huguesdelcros@orange.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 724.00	Surface Totale: 2703.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2026 / 2027

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	17	12	3	32	20		
Réalisation année précédente	24	6	0	30	19		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Stabilité		
Attribution théorique					29		
DEMANDE 2026 / 2027	22	10		32	20		

Fait le mardi 3 mars 2026 à NEUSSARGUES EN PINATELLE Signature